

THEME 3 – VALORISATION ET RECOMPOSITION DES PAYSAGES URBAINS ET RURAUX, BATIS ET NON BATIS, AU SENS DES OBLIGATIONS VISEES A LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal du programme de travail 2009-2010 est de formuler une démarche intégrée de protection, de gestion et de requalification des paysages applicables en Région wallonne. La DPR évoque un enjeu de valorisation des paysages et des espaces naturels, dans le respect des engagements pris dans le cadre de la Convention européenne du paysage (p. 135). Parmi les outils disponibles pour atteindre ces objectifs, les atlas des paysages constituent des documents de référence, reconnus et appréciés tant au niveau local qu'international.

Conformément au cahier des charges, cet objectif principal se décline en deux objectifs opérationnels secondaires pour l'année de subvention 2009-2010 :

- Finalisation du troisième atlas sur l'ensemble du Plateau condrusien ;

Pour rappel, les atlas sont structurés en quatre parties :

Une introduction aux paysages de Wallonie ; une partie centrée sur l'ensemble pris dans sa globalité (comportant un cadrage, une évocation des facteurs ayant permis la mise en place des paysages de l'ensemble, les évolutions contemporaines de ces paysages, ainsi qu'un volet sur les représentations spatiales et sociales des paysages); une partie présentant l'ensemble suivant une approche plus locale (échelle des aires paysagères : lecture fine des paysages débouchant sur la mise en évidence d'enjeux locaux, d'objectifs paysagers et de pistes d'action) et enfin, une quatrième partie met en évidence les enjeux paysagers dont la portée s'avère significative pour la totalité de l'ensemble paysager.

- Etablir des pistes méthodologiques pour le traitement des ensembles paysagers à caractère urbanisé marqué.

La Convention européenne du paysage, stipule la nécessité d'une prise en compte de la composante urbaine des paysages. Or, dans les trois premiers volumes traités, les zones de type urbain étaient assez limitées et traitées comme spécificité dans un contexte global à dominante rurale. Parmi les treize ensembles paysagers repérés, deux sont largement marqués par les paysages urbains et comportent des villes de taille importante. La mise au point d'une méthodologie adaptée aux spécificités de grands ensembles urbains fournirait ainsi des outils adaptés tant pour des ensembles à forte connotation urbaine que pour des zones à dominance urbaine localisées au sein d'ensembles ruraux.

2. TACHES MENEES

Dès **septembre 2009**, tous les chercheurs du thème 3 ont concentré leurs efforts sur l'atlas du Plateau condrusien. Chaque chercheur a appliqué la méthodologie mise au point lors des atlas précédent en vue de rédiger les chapitres dont ils étaient responsables. Recherche bibliographique, visites de terrain (seul ou en équipe), rencontre avec acteurs associatifs et institutionnels ont permis de rassembler les matériaux nécessaires à l'analyse d'un ensemble vaste et complexe.

Suite à des modifications internes du personnel, un agronome a été intégré dans l'équipe et formé par le reste de l'équipe toujours en place.

Le mois **d'octobre 2009** a permis des échanges entre chercheurs et pilotes en vue de rédiger un article. Les réflexions ont ensuite été partiellement valorisées lors de la rédaction de la note méthodologique pour le traitement des ensembles paysagers à caractère urbanisé marqué.

Les mois **de novembre 2009 à juin 2010** ont permis le travail de collecte de données et de rédaction des différentes parties de l'atlas sous un style suffisamment scientifique et pédagogique pour intéresser les acteurs cibles.

De juillet à octobre 2010, l'équipe s'est attachée à collaborer avec la cellule communication et à assurer le suivi de la mise en page chez le graphiste. En effet, la cellule communication a relu avec attention la dernière version remise au CA en juillet. Chaque chercheur a corrigé les parties qui le concernaient. Le document a été transféré chez le graphiste pour la mise en page avant la publication.

Avant la mise sous presse, l'épreuve définitive a été soumise une dernière fois à une relecture attentive à l'équipe et la cellule communication. Les multiples manipulations chez le graphiste engendrent en effet des nouvelles erreurs à détecter.

En parallèle avec le suivi de la préparation de la maquette finale chez le graphiste, la note méthodologique a été rédigée par l'équipe en s'appuyant sur une recherche bibliographique et l'expérience des précédents atlas.

Même si la méthodologie appliquée pour les premiers atlas a été largement éprouvée, il convient de souligner qu'elle a porté sur des espaces essentiellement ruraux. L'introduction de la dimension urbaine dans l'analyse s'est jusqu'à présent limitée à des villes de moyenne importance, émergeant çà et là dans cette matrice rurale, et à des phénomènes de périurbanisation liés au rayonnement de Bruxelles et des pôles sambro-mosans principalement, visibles aux marges des ensembles traités. L'approche d'ensembles paysagers à caractère urbain est dès lors susceptible d'engendrer certaines adaptations. La note esquisse des pistes méthodologiques pour l'analyse des deux ensembles paysagers au caractère profondément urbain, l'ensemble de la Haine et de la Sambre d'une part, l'ensemble mosan d'autre part. Le premier inclut des agglomérations principalement d'origine industrielle (le Borinage, La Louvière ou Charleroi). Le second des agglomérations à l'enracinement historique préindustriel plus marqué (Dinant, Namur, Huy ou Liège).

Pour rappel, l'élaboration de l'atlas s'est faite dans un contexte de collaboration entre l'équipe de recherche et un groupe de travail constitué des principaux experts wallons en matière de paysage (membres des administrations, de la communauté scientifique et de la CRMSF). Ce groupe de travail a reçu une nouvelle appellation : comité d'accompagnement. Pour être cohérent avec la composition proposée pour les comités d'accompagnement des autres thèmes, un représentant du cabinet du Ministre Henry est venu renforcer le groupe, en la personne de Pascale Delvaux.

En vue de baliser au mieux l'élaboration de l'atlas, cinq réunions du Comité d'Accompagnement (CA) ont été programmées :

- le 7 septembre 2009 : remise des premières parties de la maquette ;
- le 25 janvier 2010 : discussion autour de la proposition de couverture, d'un chapitre relatif aux évolutions contemporaines et des nouvelles aires ;
- le 28 avril 2010 : la taille de l'ensemble du Condroz et ses particularités physiques et physiologiques ont impliqué la nécessité de revoir et adapter la méthodologie développée avec les deux premiers atlas. Une nouvelle structure pour présenter les aires et familles d'aires a été présentée et validée ;
- le 7 juillet 2010 : approbation de la maquette avant les corrections à effectuer par la cellule communication et l'envoi chez le graphiste ;
- le 13 octobre 2010 : remise d'une version électronique de la maquette mise en page par le graphiste. Il a été rappelé qu'une fois les textes et documents d'illustrations remis chez le graphiste, les délais sortent du champ d'action possible des auteurs. Le

CA a approuvé le texte finalisé, ainsi que la note méthodologique pour le traitement des ensembles paysagers à caractère urbanisé marqué.

3. PRINCIPAUX RESULTATS/ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE

Lors des recherches liées à l'atlas condrusien, l'équipe a adapté la méthodologie établie pour les deux atlas précédents de manière à pouvoir gérer le nombre important d'aires paysagères identifiées dans l'ensemble (en lien avec sa diversité intrinsèque et sa superficie particulièrement importante). La modification de la méthodologie, destinée à des ensembles de grande taille et aux paysages variés est décrite dans la partie consacrée aux aires paysagères de l'atlas du Condroz et pourra être appliquée pour des ensembles présentant les mêmes caractéristiques.

Présentation de l'atlas des Plateaux brabançon et hesbignon à la CRMSF le 22 février 2010.

Les 23 et 25 février 2010, lors du séminaire d'urbanisme « Comment intégrer le paysage dans la gestion du développement territorial ? » organisé par l'Union des Villes et Communes une chercheuse a eu l'occasion de présenter les résultats de l'analyse sociologique émanant de l'expérience acquise durant l'élaboration des trois atlas.

La réflexion portant sur l'élaboration d'une méthodologie à appliquer pour les atlas de paysages urbains a permis de conforter et consolider la méthodologie appliquée jusqu'à présent en y apportant surtout des modifications plutôt que la mise en place d'une nouvelle méthodologie. L'application de cette dernière devrait aider à conforter ces premiers éléments de réflexion.

En octobre 2010, les chercheurs et co-pilotes ont été sollicités pour l'encadrement des CATU dans le cadre du module formation « paysages ».

Préparation du séminaire n°3 « paysages et production d'énergie renouvelable » dans le cadre du colloque des 8 et 9 novembre 2010.

4. ANNEXES

En plus du présent état d'avancement, les documents annexes suivants composent le rapport final de la recherche « paysage » :

- Annexe 1 : la maquette de l'atlas du Plateau condrusien, la couverture de l'atlas et la carte volante de l'occupation du sol ;
- Annexe 2 : les procès verbaux des cinq réunions du Comité d'Accompagnement.